

MAIRIE DE RUNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, le jeudi 23 juillet 2020 à 19h, sous la présidence de Monsieur Yvon LE BIANIC, Maire.

Présents : Yvon LE BIANIC, Erwan ELIES, Anne AMOR, Serge RICHARD, Christophe LE BIHAN, Marie Christine LE ROUX, Erwan LE BOZEC, Julie BURGAUD, Yvon LE FRIEC, Mathieu LE DANTEC, Patricia ROUAULT

Absent excusé : -

Nbre de conseillers : 11

Présents : 11

Votants : 11

Date de la convocation : 17 juillet 2020

Nombre de pouvoir : 0

Secrétaire : Mathieu Le Dantec

Monsieur le maire demande l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

Appel à projet du conseil général

Délégation du conseil municipal au maire

Monsieur le maire présente les propositions d'investissements pour l'année 2020

Monsieur le maire présente le compte administratif 2019, le compte de gestion 2019, et les propositions du budget primitif 2020.

Objet : Compte administratif 2019

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Serge Richard (Le maire s'étant retiré) délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. Yvon LE BIANIC, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.

Objet : Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur André Guyon, Trésorier

Le conseil municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations sont régulières

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celle relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : Taux des trois taxes pour 2020

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les taux à appliquer en 2020

Monsieur le maire propose au vote les taux suivants (sans augmentation):

Taxe d'habitation : 22.45 %
Taxe foncière (bâti) : 28.05 %
Taxe Foncière (Non bâti) : 97.87 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE de ne pas appliquer une augmentation des taux, à savoir :

Taxe d'habitation : 22.45 %
Taxe foncière (bâti) : 28.05 %
Taxe Foncière (Non bâti) : 97.87 %

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019 le 23 juillet 2020

Statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 52 314.73 €

Monsieur le maire propose au vote l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

Résultat de l'exercice :	52 314.73 €
Report fonctionnement	0
Virement à la section d'investissement :	52 314.73 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

Résultat de l'exercice :	52 314.73 €
Report fonctionnement	0
Virement à la section d'investissement :	52 314.73 €

Objet : Amortissements du Syndicat départemental d'électricité

Monsieur le maire propose d'amortir le montant versé au SDE en 2014 sur 10 ans, soit 30895.67/10.

Cette proposition permet de dresser le tableau suivant pour les amortissements de 2019 :

		Amts ant	2018	2019	2020	2021- >2023	2024
SDE 2013 C/ 28041582	29991.3 7	12003.0 8	0.00	5998.2 7	315.24	2999.14	0.00
SDE 2014 C/ 28041582	30895.6 7	5760.40	3089.5 7	3089.5 7	3089.5 7	3089.57	3089.5 7
TOTAL	60887.0 4	17763.4 8	3089.5 7	9087.8 4	3404.8 1	6088.70	3089.5 7

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

ACCEPTE ces amortissements

Objet : Approbation du budget primitif

Monsieur Le maire présente le budget primitif pour l'année 2019 en fonctionnement et en investissement.

Monsieur le maire propose le budget primitif au vote du conseil municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal

ACCEPTE le budget tel que présenté

Objet : Lotissement des Hortensias

Monsieur le maire présente aux conseillers municipaux le budget concernant le lotissement des hortensias

Monsieur le maire propose le budget au vote du conseil municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal

ACCEPTE le budget tel que présenté

Objet : Appel à projet du conseil général

Monsieur le maire présente aux conseillers municipaux l'appel à projet du conseil général.

Suite à la pandémie du Covid 19, l'assemblée départementale a décidé de lancer un plan de relance sous la forme d'un fonds d'investissement exceptionnel à destination des Communes, doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros pour la période de 2020-2021.

Monsieur le maire indique au conseil municipal qu'un dossier pourra être déposé pour l'aménagement de l'espace intergénérationnel.

Monsieur le maire demande l'accord de principe du conseil municipal pour ce projet de demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal

AUTORISE M. le maire à déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projet du conseil général.

AUTORISE M. le maire à signer tous documents concernant ce dossier.

Objet : Délégations du conseil municipal au maire

Monsieur le maire informe l'Assemblée que conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du code des collectivités territoriales, le conseil municipal a la possibilité de déléguer directement au maire tout ou partie des attributions limitativement énumérées à l'article L2122-22 du CGCT. Ces délégations sont accordées au maire pour la durée de son mandat.

Les décisions prises dans le cadre de ces délégations sont signées personnellement par le Maire à charge pour lui d'en rendre compte au bureau municipal et au conseil municipal.

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, Monsieur le maire invite l'Assemblée à examiner cette possibilité et à se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat dans les domaines suivants ;

- De créer ou de modifier les régies communales

- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- De fixer les reprises d'alignements en application des documents d'urbanisme
- D'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L211-2 au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code pour toute opération d'un montant inférieur à 300000 €.
- D'autoriser au nom de la commune le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
- De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le Conseil municipal, l'attribution des subventions.

AUTORISE Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ces dossiers.

Objet : Questions diverses

◆ Remplacement de l'agent technique

M. Le Maire informe le conseil municipal que l'agent technique, M. Jean-Marie Loutrage, a demandé une mise en disponibilité pour une durée de 1 an.

M. le Maire propose la date du Vendredi 4 septembre afin d'organiser un pot de départ.

◆ Visite de la commune

M. le maire propose à l'ensemble du conseil municipal une visite de la commune le samedi 5 septembre. Rendez vous 9h30 à la mairie.

◆ Sentier de randonnée

M. Le maire indique aux membres du conseil municipal qu'une réunion pour le sentier de randonnée a été fixé le mercredi 29 juillet 2020 à 9h. Rendez-vous à la mairie.

◆ Commission d'actions sociales

Monsieur le maire propose une réunion de la commission d'action sociale le mardi 1er septembre à 19h.

◆ Guide SPREV

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux qu'une guide SPREV sera présente au mois d'août.

◆ Organisation spectacle équestre

Mme Anne Amor informe les conseillers municipaux que la demande de subvention pour le spectacle des tisseurs de Brume a été accordé par le conseil départemental.

Elle propose une réunion pour la mise en place de cette soirée (vendredi 28 août) le mercredi 29 juillet à 18h.

Yvon LE BIANIC

Erwan Eliès

Anne AMOR

Serge RICHARD

*Christophe LE
BIHAN*

*Marie Christine LE
ROUX*

Erwan LE BOZEC

Julie BURGAUD

Yvon LE FRIEC

Mathieu LE DANTEC

Patricia ROUAULT